



## JUIN 2023, PLAN DECHETS 2026

Ou l'art d'essayer de laisser penser que tout va bien !

Vendredi 23 juin, volet social N°16 (centres de recyclage, renouvellement des véhicules, absentéisme), le mercredi 28 juin, la N°17 (mise en œuvre de la réduction de fréquence de collecte).

Comment essayer d'expliquer encore aujourd'hui que ce plan collecte ne requiert pas l'adhésion de tous, met en danger le service public et les conditions de travail ?

Le 20 octobre 2021, il était déjà important pour une certaine organisation syndicale bien connue et habituée à faire de la récupération pour s'approprier les revendications et les solutions avancées par la CGT (entre autres), de prêter allégeance à la direction de la PGD. Rien n'a changé depuis : entre la désinformation, la manipulation...ça se réveille pour justifier une présence !

Le directeur de la PGD quitte Bordeaux Métropole le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Nul doute que sa ou son successeur baignera dans la tranquillité avec un soutien sans faille (elle/il aura sûrement sa petite lettre de soutien) par nos « collègues » pour faire aboutir un projet remettant en question les fondamentaux même de la collecte en porte à porte à Bordeaux Métropole.

**Aujourd'hui, une surprise de taille : Tout ce que nous avons mis en avant depuis le début des négociations sur le volet social est repris, particulièrement sur la participation des agents où en décembre 2021 une délégation avec certains d'entre-vous nous avait été refusée !**

Les conséquences de l'instauration de la fréquence 1+1, nous les connaissons tous : entre les troubles musculosquelettiques, les poubelles plus lourdes, les encombrants, le temps de travail plus long, pas la peine de faire un dessin ! C'est vous sur le terrain !

**Ce sont les conditions de travail qui sont en jeu avec ce passage en fréquence 1+1 ainsi que le service public. Mais, il ne faut pas être corporatiste car tous les**

**services de la PGD sont concernés : transit, centres de recyclage, apport volontaire, services supports...**

**Pour rappel, en 2014**, après deux années de réunions chronophages dans le cadre de la mission DOE, nous avons réussi à faire reculer l'administration sur ce projet de passage en 1+1. Les arguments et le process qui nous sont présentés aujourd'hui nous étaient déjà opposés. Les jours fériés avaient été aussi abordés : « *Lorsque le jour de collecte coïncide avec un jour férié, il est proposé : s'agissant des bacs gris, d'assurer le rattrapage le jour de collecte des bacs verts et s'agissant des bacs verts, de ne pas assurer de rattrapage.* ». Il faudra donc que l'administration se penche sur ce sujet et que personne n'y perde. Travailler les samedis avait été évoqué, sachant que seule la zone sud était à l'époque sur 5 jours.

**A l'issue, l'administration avait dû admettre que la réduction de fréquence était un recul pour les conditions de travail, que la charge en 2+1 était moindre. La gestion du fini-parti était aussi de la partie et même si ce n'est pas remis en cause, prudence !**

Nous pouvons constater aujourd'hui que cette baisse de fréquence s'étend de plus en plus dans diverses collectivités et dans le privé : Moins de personnel, pas forcément plus de secteurs en proportion, moins de service public mais plus d'accident de travail, donc absentéisme !

**Nous avons demandé un point sur l'existant des secteurs en 1+1 : Poids, temps de travail...La présentation de ce 28 juin, sur le temps moyen d'activité de 04h16, nous laisse perplexes ! La zone nord première impactée**

**Si nous restons bien entendu sensibles à la mise en place de la réduction des déchets. cela ne doit pas se faire au détriment du collectif, des conditions de travail et du service public. C'est pour cela que la CGT restera mobilisée.**

**La rentrée doit être revendicative ! en attendant, nous déposons un préavis de grève reconductible dès le 7 juillet.**

**Vous avez été très nombreux à manifester votre désaccord pour le passage en fréquence 1+1, parce que c'est votre métier et que vous connaissez les conséquences.**

**Agissons tous ensemble, mais pas n'importe comment !**

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : [cgt.cub@bordeaux-metropole.fr](mailto:cgt.cub@bordeaux-metropole.fr)

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>

Envie de faire changer les choses ?  
**SYNDIQUEZ-VOUS !**

